

93 La Seine-Saint-Denis fait la part belle à l'agriculture urbaine

Le département a proposé quatre terrains dont il est propriétaire pour participer à la saison 3 de Parisculteurs.



ENVIRONNEMENT. A court terme, le département souhaite proposer des aliments issus de l'agriculture biologique dans les cantines scolaires et les crèches. Photo J.-P. Vigié-Mairie de Paris

Lamia Barbot
@LamiaBarbot

La troisième édition de l'appel à projets Parisculteurs de la Ville de Paris propose six terrains en Seine-Saint-Denis, dont quatre appartenant au département. « J'ai souhaité renforcer notre engagement dans le développement de l'agriculture urbaine grâce à la convention de partenariat qui existe entre la Seine-Saint-Denis et la Ville de Paris », explique Stéphane Troussel, président du conseil départemental de Seine-Saint-Denis. Le premier site est situé à Aubervilliers, dans le quartier du Landy qui longe le canal Saint-Denis. 3.000 mètres carrés de terrain nu devront être réinvestis pour de l'agriculture urbaine en écho au passé maraîcher de ce site. Autre lieu phare, un terrain de 7.000 mètres carrés sur le site historique des Murs à Pêches de Montreuil. Au programme, agriculture urbaine et une microferme, qui viendrait s'inscrire dans le réseau des microfermes des Murs à Pêches. L'appel à projet prévoit l'obligation de maintenir les murs à pêches existants et de les restaurer avec en toile de fond l'idée de redonner une utilité à ces murs qui sont à l'origine des outils agricoles, sur lesquels les arbres fruitiers étaient palissés. Le troisième terrain sélectionné est situé dans l'enceinte du collège Politzer à Montreuil. Objectif : intégrer aux projets une dimension pédagogique, en lien avec l'équipe enseignante. Le dernier terrain se trouve près du site Babcock à la Courneuve, une ancienne friche industrielle de 50.000 mètres carrés,

qui abritait des usines des chaudières industrielles. Trois parcelles sont proposées et devront permettre de rappeler l'histoire maraîchère de La Courneuve et de la « Plaine des vertus », une des plus vaste plaines légumières de France au XIX^e siècle.

Production florale

« La Seine-Saint-Denis est un département très urbanisé mais avec une histoire agricole et maraîchère que l'on se doit de préserver en développant des projets comme Parisculteurs mais aussi des projets propres au département en matière de protection de la biodiversité et de politiques en faveur de l'économie sociale et solidaire », estime Stéphane Troussel, pour qui il est important que « tout le monde puisse manger correctement en favorisant les circuits courts ». A court terme, le département souhaite proposer des aliments issus de l'agriculture biologique dans les cantines scolaires et les crèches. Toujours dans l'objectif de développer l'agriculture urbaine sur son territoire, la Seine Saint Denis a lancé le projet Lil'o, un « démonstrateur de la reconquête de la biodiversité et de l'agriculture urbaine sur une friche industrielle. » Sur plus de trois hectares de l'île Saint-Denis, les terres vont être rendues fertiles grâce aux déchets alimentaires récoltés auprès des restaurateurs, grandes surfaces ou auprès des habitants des alentours. L'installation d'une serre géante pour produire des fleurs est également prévue. « C'est un projet exemplaire de ce que l'on peut faire dans un milieu urbain dense », conclut le président du département. ■

94 Ivry : logements et logistique vont remplacer l'imprimerie du « Monde »

Un programme porté notamment par Linkcity prévoit d'installer une plate-forme logistique et des logements.

Laurence Albert
@L_Albert_

Le 6 septembre 2015, le dernier exemplaire du « Monde » imprimé à Ivry-sur-Seine sortait des rotatives du journal. Quatre ans plus tard,

les machines ont été démantelées et les deux halles de l'imprimerie sont promises à une démolition imminente. La désindustrialisation à l'œuvre sur le territoire francilien n'épargne pas le Val-de-Marne. Avant l'imprimerie, le site hébergeait l'usine de roulements



URBANISME. Après s'être opposés à la fermeture de l'imprimerie, les élus ont dû se résoudre à accompagner la reconversion. Illustration Linkcity/ANMA/Totila+Gilliland, AFL/NOE Architectures

à billes SKF. Dans trois ans, des logements vont y pousser en aplomb d'une plate-forme logistique dédiée au « dernier kilomètre ». Symboles d'une économie en pleine mutation. Pour porter cet ambitieux projet, le groupe Le Monde, propriétaire du site, s'en est remis au groupement de promoteurs Linkcity IDF (filiale de Bouygues)/Poly-cités/Nexity SEERI, la maîtrise d'œuvre étant assurée par l'agence d'architectes ANMA (Nicolas Michelin). Lesquels ont prévu de faire table rase de ces 15.000 mètres carrés de locaux pour n'en conserver que le « squelette », des piliers de béton témoignant du passé industriel. « Ce site industriel, autrefois renfermé sur lui-même, nous allons l'ouvrir sur le quartier environnant de la ZAC Ivry Confluences », détaille Martial Desruelles, le nouveau directeur général de Linkcity France.

Importante dépollution

Les travaux, qui démarrent tout juste, s'annoncent complexes. Un demi-siècle d'activité industrielle a lourdement pollué les sols à l'huile, aux hydrocarbures et aux solvants. Il faudra aussi désamianter. Difficulté supplémentaire, la friche est en zone inondable. Trois ans de travaux sont donc prévus avant la mise en service. La transformation nécessi-

tera 140 millions d'euros d'investissements. A l'arrivée, 365 logements sortiront de terre : 170 studios étudiants, des appartements en accession à la propriété, des logements sociaux et 3.000 mètres de commerces. Principale originalité, des logements prendront place au-dessus d'une nouvelle plate-forme logistique de 6.500 mètres carrés sur deux niveaux qui sera gérée par Sogaris. Les façades sont inclinées et aucune ouverture n'a été percée du côté où transiteront les camions.

Mixité des fonctions

Cette mixité d'usages revendiquée par Linkcity l'est aussi par la ville. Après s'être opposés à la fermeture de l'imprimerie, les élus ont dû se résoudre à accompagner la reconversion. Non sans avoir posé leurs conditions. « Nous souhaitons conserver la même surface d'activités, une mixité des fonctions et des prix de sortie raisonnables », se souvient Romain Marchand, le premier adjoint au maire. Un projet urbain partenarial a également été signé, prévoyant que le promoteur soutienne financièrement la création de cinq classes rendue nécessaire par l'arrivée de ménages. Moyen pour les collectivités désargentées de ne pas payer au prix fort la course à la construction qui s'est engagée avec frénésie dans le Grand Paris. ■

LE PORTAIL SPÉCIALISÉ MARCHÉS PUBLICS POUR VOS APPELS D'OFFRES



**100% dématérialisation
de vos appels d'offres**

prêt pour l'échéance d'octobre 2018

e-marchespublics.com
publication & dématérialisation